

Alternatives et postures face à la crise de la croyance économique (2008-2020)

Frédéric Lebaron

En 2007, le monde financier commence à subir le choc de l'effondrement du marché immobilier américain. Des centaines de milliers de ménages à faibles revenus, à qui l'on a vendu des maisons en pariant imprudemment sur leur solvabilité future, ne peuvent pas rembourser leurs emprunts. Amalgamés au sein de produits financiers structurés, ces crédits « pourris » (*subprimes*) infestent l'ensemble du système financier mondial et entraînent une réaction en chaîne. À la mi-septembre 2008, la faillite retentissante de la banque d'affaires Lehman Brothers, que les autorités américaines n'ont pas souhaité renflouer, fait perdre totalement confiance aux marchés et déclenche une véritable panique. S'ensuit une violente récession. Les marchés révèlent au monde une capacité de défaillance colossale, aux conséquences systémiques, et de nombreux acteurs qui s'en étaient faits les hérauts doivent soudainement reconnaître leurs limites.

Car la crise ébranle l'opinion publique (en 2010, seuls 29 % des Français accordaient leur confiance aux banques¹) et remet en cause des pans entiers de la doxa hégémonique : l'idée de *marché efficient*, par exemple, issue de la finance académique², en sort mal en point. Dans le même temps, les analyses critiques et les propositions alternatives se multiplient, au moins pour un temps – du regain des analyses marxistes et keynésiennes, aux marges du champ universitaire et du champ politique, à l'émergence de nouveaux courants tels que la *Modern Monetary Theory*³, en passant par diverses formes d'inflexion des approches et pratiques « orthodoxes ». Quelques fractions des élites transnationales et certains secteurs prestigieux de la science économique ont mis en avant les « erreurs de marché », la mauvaise mesure des performances, les

¹ Baromètre 2010 du CEVIPOF.

² Voir les travaux de Eugene Fama, qui obtient en 2013, le prix de science économique en mémoire d'Alfred Nobel, attribué la même année à Robert Shiller, analyste, à l'opposé, de l'instabilité des marchés financiers.

³ La MMT est une doctrine monétaire qui, entre autres, nie le caractère problématique de l'endettement public et du financement des États par les banques centrales, à rebours de la doxa.

dynamiques inégalitaires au fondement d'une crise et, parfois, des choix erronés de politique macroéconomique⁴.

L'inflexion critique de la doctrine économique dominante

En France, quand la crise éclate, Sarkozy, entouré de conseillers aux doctrines opposées en matière budgétaire, semble pencher vers des positions « hétérodoxes ». Il se fait même, pendant quelques semaines, le héraut d'une « refondation » du capitalisme mondial, opposant les dérives de la finance globalisée et de l'endettement privé aux vertus d'un capitalisme industriel préoccupé du long terme. Dans ce nouveau régime politico-économique, l'État doit investir et coordonner la modernisation économique du pays. Avec le « grand emprunt » piloté par deux anciens inspecteurs des finances, Michel Rocard et Alain Juppé, Sarkozy donne corps à cette nouvelle doctrine, qui se situe, à certains égards, dans la continuité du colbertisme français. « Régulation », « temps long » et « investissement d'avenir » : cette politique entend protéger les entreprises et les consommateurs des fluctuations erratiques de la finance de marché. Inspirée autant par Schumpeter que par Keynes, elle doit se concentrer sur le soutien à la compétitivité du secteur marchand et à l'innovation.

La nécessaire « régulation » et l'activisme de l'État sont cependant restés enfermés dans d'étroites limites. Jamais il n'a été question, au sein du premier gouvernement Fillon (2007-2010), l'un des plus libéraux de la Cinquième République, de remettre en cause la structure de propriété, la gouvernance de l'économie et les politiques de concurrence, ou *a fortiori* de refonder l'État social sur des bases progressistes. La parenthèse se referme fin 2009 avec un retour brutal à l'orthodoxie budgétaire : les politiques d'austérité font leur retour au sein de la zone euro, y compris en France où, sous la pression des institutions européennes, le gouvernement conduit une réforme des retraites de facture classique. Les velléités de contrôle du secteur financier, elles aussi, font progressivement long feu. Si le tournant « macro-prudentiel » des autorités monétaires et financières met au premier plan les risques systémiques, il demeure relativement timide tant les acteurs de la régulation financière sont sous la coupe du

⁴ Joseph Stiglitz, *Le Rapport Stiglitz. Pour une vraie réforme du système monétaire et financier international*, trad. fr. Fr. et P. Chemla, Paris, Les Liens qui Libèrent, 2010.

secteur bancaire et, plus largement, du monde de la finance lui-même. L'« autorégulation » de la finance de marché reste donc de mise. Il faut attendre la rechute de la zone euro dans la récession en 2011 pour voir les néolibéraux les plus dogmatiques perdre du terrain au profit des « pragmatiques », qui veulent éviter de voir se défaire la construction monétaire et sont prêts pour cela à diverses concessions. Les luttes entre ces fractions, peu perceptibles de l'extérieur du champ du pouvoir, sont particulièrement aiguës jusqu'en 2015⁵.

Mais le monde académique continue, lui, de s'animer et de se diviser. Nombre d'économistes ont accompagné, voire théorisé le mouvement régulateur et « néo-investisseur », tout en continuant d'inscrire leurs réflexions dans le cadre européen : c'est le cas par exemple de Philippe Aghion, qui rejoint en 2008 le nouveau *think tank* Terra Nova et prend une part active aux travaux de la commission pour la libération de la croissance présidée par Jacques Attali avec l'appui d'un jeune inspecteur des finances, Emmanuel Macron. Durant la même période, le développement de diverses formes d'économie expérimentale, y compris l'économie comportementale issue des travaux de Daniel Kahneman (« Nobel 2002 ») centrés sur les biais cognitifs des acteurs, structure encore en profondeur la discipline. Le montre particulièrement bien l'ouvrage polémique de Pierre Cahuc et André Zylberberg sur le « négationnisme économique », qui affirme que la science économique est désormais une « science expérimentale⁶ ». Dans cet espace, le « Nobel » Jean Tirole incarne une position centrale, combinant théorie, applications à la politique économique, soutien public et académique au développement de l'économie comportementale (en particulier au sein de l'École d'économie de Toulouse). La référence aux « *nudges* », chers au « Nobel 2017 » Richard Thaler, se diffuse également dans le monde des politiques publiques : il s'agit d'influencer les décisions des acteurs par de micro-signaux qui ont pour but de guider

⁵ Frédéric Lebaron, *Savoir et agir. Chroniques de conjoncture (2007-2020)*, Vulaines-sur-Seine, Croquant, 2021.

⁶ Pierre Cahuc et André Zylberberg, *Le Négationnisme économique et comment s'en débarrasser*, Paris, Flammarion, 2016.

leur action. Plus largement, avec l'évaluation quantitative et standardisée, l'économie prend pied de façon dominante dans le secteur de l'expertise sur la politique publique⁷.

D'autres ont cru un temps participer à un véritable tournant intellectuel et politique plus radical à partir d'une réflexion sur les limites des statistiques économiques, et sur les conceptions restrictives de la performance qu'elles encouragent. Le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi propose de remplacer le PIB par le revenu des ménages, de mesurer les inégalités de bien-être dans toutes les sphères d'activité et de construire des indicateurs de développement durable univoques et utiles. Au même moment, Stiglitz propose de lier les réformes de la finance à la lutte contre les inégalités abyssales creusées par le secteur financier, et, dans le cadre de l'ONU, avance des propositions en faveur de la reconstruction d'un système financier international multipolaire. Dès le lendemain de la crise de 2008 en France, d'éminents économistes, comme Jean-Paul Fitoussi ou Thomas Piketty, avaient développé un discours économique critique, « en rupture » avec le consensus de Washington et la doxa néolibérale qui prévalaient depuis le milieu des années 1990. Membres d'institutions prestigieuses – en France, Sciences Po Paris et l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, notamment –, ils bénéficient d'emblée d'un très fort écho médiatique.

Le parcours intellectuel de Thomas Piketty, directeur d'études à l'EHESS, l'un des fondateurs et animateurs de l'École d'économie de Paris, à l'origine proche du Parti socialiste, est peut-être l'un des plus emblématiques de ce nouveau courant « global ». Couronné « meilleur jeune économiste » en 2002 par *Le Monde* et le Cercle des économistes, ses travaux montrent que le creusement des inégalités aux États-Unis a constitué le détonateur de la crise mondiale de 2008. Comme Stiglitz mais aussi comme Paul Krugman, autre « Nobel » américain de la côte Est, dont les analyses sont relayées en France par *Le Monde*, il critique le rétablissement trop rapide des équilibres budgétaires porté par les institutions monétaires et financières publiques, qui aboutit à la morosité de la zone euro. Piketty intervient dès lors sur de nombreux fronts en avançant des propositions réformistes. Et apporte un soutien (critique) à François Hollande en 2012. De fait, le candidat socialiste et son équipe investissent cette

⁷ Agnès Benassy-Quéré, Olivier Jean Blanchard et Jean Tirole, « Les économistes dans la cité », *Notes du Conseil d'analyse économique*, n° 42, 2017/6, p. 1-12.

campagne présidentielle « comme une occasion de politiser l'enjeu fiscal » et de réguler la finance. Publié en 2013, *Le Capital au XXI^e siècle* (2,5 millions d'exemplaires vendus) a conforté la position intellectuelle de l'économiste dans le champ politique et médiatique. Désormais chroniqueur à *Libération* et au *Monde*, il débat tous les vendredis sur France Inter depuis 2020 avec le très libéral Dominique Seux.

Mondialisation, libre-échange et question européenne

Après trois décennies où ils ont été voués aux gémonies, l'État et l'interventionnisme public reviennent en grâce. Le temps où Alain Minc pouvait vanter la « mondialisation heureuse » semble révolu en Europe⁸ et en France. Mais, alors que la critique progressiste du libre-échange avait été, depuis l'origine, au cœur du mouvement altermondialiste, c'est d'un interventionnisme à forte composante « nationale » et assez peu « socialiste » (ou, si l'on préfère, redistributif et solidaire), qu'il s'agit. La débâcle industrielle – le chômage de masse et la dépendance extrême dans laquelle elle a placé le pays – aura rendu l'opinion majoritaire dans l'Hexagone. Et si elle est encore volontiers assimilée à une régression démocratique par l'élite au pouvoir, elle progresse partout ailleurs dans la société, quelle que soit la catégorie sociale.

Dans le champ médiatique, le nationalisme économique est certes toujours rejeté plus ou moins fortement. Mais la montée des forces « populistes de droite », incarnée en France par quelques figures médiatiques comme Éric Zemmour, pèse d'autant plus sur le débat de politique économique que Donald Trump, à partir de 2016, mène une politique protectionniste. Élu président des Républicains en 2017, Laurent Wauquiez propose de revenir sur la directive relative au travail détaché et se risque à une critique de la mondialisation – « ce sont nos entreprises et nos emplois que nous devons protéger en priorité » –, de même que, après qu'il a quitté la tête du mouvement en 2019, Xavier Bertrand ou Julien Aubert. Face à la puissance de la Chine notamment, la concurrence, telle qu'elle est promue par les institutions européennes y est de plus en plus souvent critiquée *mezzo voce* comme « naïve » ou « insuffisante ». Mais jamais on ne s'oppose frontalement à la mondialisation et au libre-échange : soutien aux

⁸ Frédéric Gonthier, « La montée et les bases sociales de l'interventionnisme dans l'Union européenne. Une analyse des attitudes économiques entre 1990 et 2008 », *Revue française de sociologie*, vol. 56, n° 1, 2015, p. 7-46.

producteurs nationaux face à des concurrents déloyaux, renforcement de la compétitivité nationale par un surcroît d'investissements ciblés, défense de l'emploi local, « *made in France* », etc.

Du reste, l'hégémonie protectionniste n'a, pour l'heure, pas remis en cause l'assentiment majoritaire de la population à la construction européenne. Si l'Union reste l'un des principaux maîtres d'œuvre du libre-échange, elle fait l'unanimité dans les « grand médias ». Mais pour combien de temps encore ? Comme le montrent les enquêtes « eurobaromètres », les catégories populaires marquent déjà une franche hostilité à l'Union dans la continuité du « vote de classe » du référendum de 2005⁹. De surcroît, au premier tour des élections présidentielles de 2017, près de la moitié des suffrages se sont portés sur une formation politique critique de Bruxelles.

Qu'importe : l'orthodoxie économique reste fixée sur les « grands équilibres » des finances publiques, promus par les institutions européennes et associés à l'Allemagne, qui fait toujours plus figure de « modèle » auprès des élites françaises¹⁰. Omniprésent, le thème de la dette publique « insoutenable » contribue à nourrir les argumentaires structurellement hostiles aux mouvements sociaux revendicatifs, en particulier lors des moments les plus intenses comme les mouvements sur les retraites en 2010 ou en 2019¹¹. Il sert aussi à justifier les politiques d'austérité, qui contribuent à la dégradation des infrastructures publiques et donc à l'affaiblissement international de la France. Avec la crise sanitaire, cette contradiction centrale apparaît de manière saillante : impréparation de l'État et conséquences sociales des réformes de l'hôpital mettent en évidence le retrait relatif de l'État stratège. Le discours tenu depuis les années 2008-2009 sur le retour de l'État montre alors toutes ses limites.

L'intervention publique massive en 2020-2021 se traduit à nouveau par une hausse rapide de l'endettement public, qui illustre bien l'impossibilité de prévoir les chocs futurs. La « trajectoire de finances publiques » française sort à nouveau du cadre

⁹ Patrick Lehingue, *Le Vote. Approche sociologique des institutions et comportements électoraux*, Paris, La Découverte, 2011.

¹⁰ Guillaume Duval, *Made in Germany. Le modèle allemand au-delà des mythes*, Paris, Le Seuil, 2013.

¹¹ Il faut distinguer ici le dynamisme des mouvements environnementaux et féministes, et la relative atonie des mouvements de revendications salariales ou sur le temps de travail.

européen, mais même les élites politiques et économiques allemandes doivent désormais mettre partiellement entre parenthèses leur obsession pour l'équilibre budgétaire. L'apparition d'un débat sur le remboursement de la dette publique illustre d'ailleurs la nouveauté de la situation, notamment par rapport à 2009. Peut-être les conséquences de la crise de 2008 sont-elles enfin nettement perceptibles, avec ce deuxième choc externe qui met à mal la cohérence de l'action publique ?

Changements pratiques et doctrinaux dans l'ordre monétaire-financier ?

En tout état de cause, l'acteur majeur de la réponse à cette crise a été, et continue d'être, le système mondial des banques centrales, interconnecté, qui fournit presque sans limite des liquidités. Les banques centrales accentuent leur tournant vers des politiques non conventionnelles dont elles ne semblent plus capables de sortir. Elles financent désormais la dette publique des États autant que les banques (privées) globales. Il s'ensuit une période de relative euphorie financière, où les prix des actifs restent hauts en dépit de divers chocs sur les dettes souveraines (et alors que les prix des matières premières demeurent bas). Le fait que le consensus libéral et pro-européen reste relativement solide au sein des élites dirigeantes est en partie lié à cette situation de continuité financière quelque peu artificielle.

Au sein de la zone euro, la BCE s'engage plus tardivement, mais connaît la même évolution que les autres grandes banques centrales. En indiquant, en 2012, que la BCE agirait « quoi qu'il en coûte » pour défendre l'euro, son président Mario Draghi a sauvé la monnaie unique d'une dynamique spéculative inquiétante. Ces décisions accompagnent le tournant austéritaire des années 2010-2015, avec la « règle d'or », le traité sur la stabilité, la coopération et la gouvernance (TSCG) et les programmes de « soutien » aux pays en difficulté : en contrepartie du renflouement des systèmes bancaires et des États via un fonds européen, ces derniers sont tenus de rétablir rapidement leurs équilibres financiers, au prix de lourdes souffrances sociales. La BCE devient l'acteur d'un changement monétaire mais aussi budgétaire, puisque le rachat de titres de la dette publique devient également massif au fil du temps. Elle incite les pays connaissant des excédents budgétaires ou commerciaux, Allemagne en tête, à investir plus fortement, tout en participant à l'imposition de politiques d'austérité brutales dans

les pays en déséquilibre. Le soutien à la politique non conventionnelle de la BCE est dès lors un marqueur de positionnement monétaire réformateur.

En France, l'élite au pouvoir ne s'oppose pas expressément à cette évolution vers le « *quantitative easing*¹² », mais s'inquiète tout de même du risque inflationniste inhérent à cette politique. Le réformisme monétaire y est le plus souvent associé à une stricte orthodoxie budgétaire, même si Macron a pu faire mine, lors de son discours à la Sorbonne en 2017, de défendre une intégration renforcée qui ne se réduise pas au durcissement des règles issues du traité de Maastricht. Les questions monétaires, qui sont propres à cette même zone, restent aujourd'hui centrales, bien que les rapports de force symboliques se déplacent. C'est la question de la future réduction – rapide ou pas – de la dette publique qui devient la source des principaux clivages. L'écho de propositions radicales, parfois émises dans le sillage de la *Modern Monetary Theory*, proposant de répudier une partie de cette dette, suscite un débat intense. Mais les marchés financiers dominent toujours le système économique globalisé. Ils sont les premiers bénéficiaires des politiques « non conventionnelles ». Les prix des actifs, y compris immobiliers, restent très élevés, alors que la progression des autres prix et des salaires reste très faible : les processus inégalitaires restent donc fortement ancrés dans le régime monétaro-financier déséquilibré issu de la crise pandémique.

Quel changement radical ?

Au sein même des forces favorables à l'Europe et à l'insertion de la France dans la mondialisation (droite libérale et conservatrice, PS et alliés, centristes de droite et de gauche) – des forces qui exercent le pouvoir sans discontinuer depuis la crise de 2008 –, on observe des tiraillements. Le quinquennat Hollande, caractérisé par la division des forces de gauche et le renoncement à toute politique économique et sociale d'inspiration « socialiste » et alternative, a abouti à un éclatement du Parti socialiste. Au sein du PS, la division était forte entre les soutiens de François Hollande, la droite du parti, de plus en plus social-libérale mais aussi conservatrice sur les « questions régaliennes », et les « frondeurs » du PS, qui souhaitaient une accélération

¹² L'« assouplissement quantitatif » est une politique monétaire consistant à financer directement ou indirectement les États et à abreuver en liquidités les grandes banques.

de l'intégration budgétaire européenne et des réformes social-démocrates. Les premiers se sont ralliés à la candidature d'Emmanuel Macron, tandis que les seconds, fidèles au résultat de la primaire de 2017, soutenaient Benoît Hamon. Avec 6 % des suffrages à l'élection présidentielle, ce dernier a terminé loin derrière Macron ou Jean-Luc Mélenchon, lui-même issu du PS, dont le programme combine radicalité écosocialiste et inflexions souverainistes. L'effondrement du PS, la fin du bipartisme et la reconfiguration du champ politique sont, avec l'abstention et le « dégagisme », les symptômes d'une crise d'hégémonie du néolibéralisme.

Dès lors, on peut comprendre le relatif éclatement des propositions alternatives, portées par les acteurs politiques, syndicaux, associatifs ou intellectuels. Du côté des « réformistes » émerge une doctrine social-démocrate et néo-institutionnaliste assumée : la réforme fiscale globale est au cœur du changement progressif de modèle économique, vers un système plus juste. Elle devrait s'accompagner d'une intégration européenne plus démocratique, associée à une véritable politique budgétaire de la zone, en relation avec les besoins et urgences de la période à travers un « green new deal », soit un programme massif d'investissement centré sur la transition énergétique. Cette position se heurte cependant à l'inertie de la structure de gouvernance du champ des politiques économiques européennes¹³. Cela justifie, pour d'autres, de privilégier des stratégies de rupture, parfois en empruntant aux thématiques du nationalisme économique, parfois en renouant avec les fondamentaux du marxisme. La nature de la rupture initiale nécessaire pour un « vrai changement » est dès lors l'objet de fortes divergences, notamment au sein des courants de gauche traversés par les divisions sur la question de la souveraineté nationale en matière économique mais aussi sur les questions européennes. Entre « Europe sociale », désobéissance aux traités et sortie de l'Union et/ou de l'euro, les stratégies continuent de diverger entre les formations politiques et à l'intérieur de celles-ci.

Parallèlement, le changement climatique prend l'ascendant sur la plupart des autres questions économiques et sociales. La place de l'Europe dans ces évolutions est en jeu et soulève de nombreux problèmes. Doit-elle poursuivre son alignement derrière les

¹³ Didier Georgakakis, Frédéric Lebaron et Yanis Varoufakis, « The Minotaur, and the Field of Eurocracy », *Historical Social Research*, vol. 43, n° 3, 2018, p. 216-247.

États-Unis ou affirmer un positionnement autonome ? Peut-elle vraiment avoir un rôle moteur en matière climatique, alors qu'elle cherche avant tout à soutenir ses propres firmes globales dans la concurrence mondiale ? Comment imaginer une zone euro motrice en matière de politiques socio-environnementales, alors qu'elle semble vouée à l'austérité perpétuelle ? Sur tous ces sujets, des positions et propositions radicales existent depuis la fin des années 1990 et contribuent à irriguer l'ensemble des luttes sociales et environnementales.

Depuis les débuts de l'altermondialisme, l'idée d'un retour à une économie plus localisée, enfin respectueuse de normes sociales et environnementales exigeantes, s'est nourrie de la critique écologiste. Si récemment, la CGT s'est rapproché d'associations comme Attac ou Greenpeace, avec l'élaboration, en mai 2021, d'une plateforme de revendications environnementales et sociales (« Pas d'emploi sur une planète morte »), cette évolution ne s'est pas accompagnée d'un regain de conflictualité dans le monde du travail, comme si celui-ci ne pouvait dépasser une posture avant tout défensive face aux « réformes structurelles ». Ou d'un véritable renouveau syndical, même si la situation est en ce domaine reste très contrastée. Il est vrai aussi que des sensibilités diverses accompagnent ce renouveau critique, notamment lorsqu'il s'agit d'évaluer les bénéfices de l'ouverture du marché du travail (« immigration de travail »), du protectionnisme industriel ou du rôle de l'État. La construction de stratégies alternatives cohérentes, portées par des forces sociales larges et diversifiées, semble donc rester une perspective relativement lointaine – même si elle est sans aucun doute la clé de l'avenir.